

**BON A LANCER
CCMP/PR**



République du Bénin

Présidence de la République



Agence de Développement de Sèmè City

**MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
DOSSIER DE PRESELECTION**

Émis le : 01 DEC 2023

Pour le recrutement d'un cabinet pour effectuer l'analyse des besoins à l'échelle sous régional pour les programmes de formations dans les filières mode et design

Avis à Manifestation d'Intérêt N° : PI_DGADSC_83705

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 055002013230230002000307109426391



Décembre 2023



[Handwritten signature]

Table des matières

I.	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)	3
II.	MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET	



A handwritten signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page. It appears to be a stylized, cursive signature.



République du Bénin
Présidence de la République



Agence de Développement de Sèmè City

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)



Agence de Développement de Sèmè-City

Objet : Recrutement d'un cabinet pour effectuer l'analyse des besoins à l'échelle sous régional pour les programmes de formations dans les filières mode et design

Référence du marché : PI_DGADSC_83705

Avis N°055/ADSC/PRMP-DIPS/SP-PRMP/2023 du 01 DEC 2023

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 20 avril 2023 et révisé le 13 octobre 2023.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet SÈMÈ CITY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un cabinet pour effectuer l'analyse des besoins à l'échelle sous régional pour les programmes de formations dans les filières mode et design.
3. Cette mission vise à analyser les besoins spécifiques dans le domaine de la mode et du design à l'échelle sous-régionale afin d'identifier :
 - aussi bien les types de programmes (formation continue, certifiante, diplômante, etc.) que les niveaux de programmes (Bac+3, Bac+4, etc.) à développer qui répondent à la fois aux besoins actuels et futurs du marché ;
 - les perspectives d'évolution à travers l'introduction de nouvelles filières de formation, programmes d'incubation ou de recherche.

4. La mission devra être réalisées sur une durée estimée à 80 jours ouvrables réparties sur une période de 4 mois, hors délais de validation des livrables.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des	10	Être une structure	Inscription du

BON A LANCER
CCMP/PR

(Signature)

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations		spécialisée dans les missions de conseil, les études de marché, dans les stratégies de développement (le domaine d'activité doit être justifié par le Registre de Commerce et ou les statuts) : 10 points Si non inscription au RCCM /statut : 0 point	domaine sur le RCCM ou les Statuts (ou tout autres documents tenant lieu suivant la législation du pays du soumissionnaire)
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	25	Pour les anciens cabinets/firmes Avoir réalisé au moins (02) missions d'études de marché : 12,5 points par mission prouvée pour un total de 25 points ; Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Le chef de mission proposé doit avoir réalisé ou participé en tant que chef de mission à deux (02) missions d'études de marché : 12,5 points par mission prouvée pour un total de 25 points.	Pour les anciens cabinets/firmes Originales ou copies légalisées ou copies conformes à l'originale, des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, de service fait, de procès-verbaux de réception ou de validation de livrables (pour chacune des expériences) appuyées dans un cas ou dans l'autre des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux

BON A LANCER
CCMP/IPR

CH

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
			qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves des expériences professionnelles du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifier par les attestations de travail et/ou de service fait ou des procès-verbaux de réception.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années	50	• Pour les anciens cabinets/firmes - Avoir réalisé au moins 2 missions d'études de marché en lien avec les domaines de la mode et/ou du design : 20 points par mission prouvée - Avoir réalisé une (01) mission avec un établissement d'enseignement spécialisé dans la mode et/ou le design ou incubateur spécialisé dans le domaine : 10 points • Pour les cabinets/firmes	• Pour les anciens cabinets/firmes Originales ou copies légalisées ou copies conformes à l'originale des attestations de bonne fin d'exécution, de bonne exécution, de service fait, de procès-verbaux de réception ou de validation de livrables (pour chacune des expériences) appuyées dans un cas ou dans l'autre des

BON A LANCER
CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Le chef de mission proposé doit avoir réalisé ou participé à au moins : - deux (02) missions d'études de marché en lien avec les domaines de la mode et/ou du design : 20 points par mission prouvée - une (01) mission avec un établissement d'enseignement spécialisé dans la mode et/ou le design ou incubateur spécialisé dans le domaine : 10 points	pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence Preuves des expériences professionnelles du chef de mission. NB : pour être prise en compte, les références professionnelles du chef de mission doivent être justifier par les attestations de travail et/ou de service fait ou des procès-verbaux de réception
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05	- Organisation technique du cabinet : 2,5 points - Organisation managériale du cabinet : 2,5 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme

BON A LANCER
CCMP/PR

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission - Directeur /Chef de mission ayant un diplôme de BAC+4/5 en conseil et stratégie de développement, en management, économie ou domaine connexe - Deux consultants/Analystes ayant un diplôme de BAC+4/5 en conseil, stratégie, management, économie, ou domaine connexe - le Chef de mission ou un des experts doit avoir une certification de niveau C1 en anglais ou tout autre document équivalent justifiant le niveau de maîtrise requis en anglais	10	Liste du personnel : 02 points Diplôme fourni : 03 points Diplôme non fourni : 00 point Diplôme fourni : 1,5 points par diplôme par expert Diplôme non fourni : 00 point Certificat C1 fourni ou autre preuve acceptable : 02 points Certificat non fourni : 00 point	Liste du personnel et copie simple des diplômes Certificat de niveau C1 en anglais ou tout autre document équivalent justifiant le niveau de maîtrise requis en anglais
TOTAL	100		

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-cinq (65) points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq

BON A LANCER
CCMP/PR

(05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; e-mail : sc.prmp@semecity.com, Tél : 21 36 88 15 et prendre connaissance des documents de présélection au : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes en matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 05 DEC 2023. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sise au Quartier Djominhountin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052 à Cotonou au plus tard le 15 DEC 2023. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être



présents, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ADSC le **15 DEC 2023** à 10 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

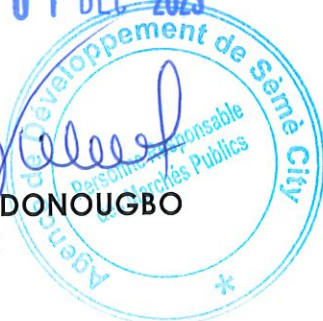
Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Fait à Cotonou le, **01 DEC 2023**


Mondoukpe H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC



BON A LANCER
CCMP/PR

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure
déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous
vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la
prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations
de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats
correspondants (copies simples)]¹ ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie
simple des diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité
contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération
distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du
cabinet/firme

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées
des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes
de cotation